



Communiqué au titre de l'information réglementée

**Communiqué de mise à disposition
Amendement du document d'enregistrement universel 2021 / Rapport financier semestriel
au 30 juin 2022**

Paris, le 4 août 2022.

Veolia Environnement annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 août 2022, sous le numéro D.22-0328-A01, l'amendement de son document d'enregistrement universel 2021.

Cet amendement du document d'enregistrement universel 2021 intègre le rapport financier semestriel au 30 juin 2022.

Ce document est accessible sur le site internet de la Société :

<https://www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee>

Des exemplaires de cet amendement du document d'enregistrement universel 2021 sont également disponibles au siège administratif de la Société, 30, rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers (93300).

Contacts analystes et investisseurs institutionnels :

Ronald Wasylec - Tél +33 (0)1 85 57 84 76

Ariane de Lamaze - Tél +33 (0)1 85 57 84 80